

Liste d'actes réalisés en vue de la demande de dérogation à l'agrément professionnel de T.I.M.

Je soussigné Médecine Radiologue ou Nucléariste
 Certifie que réalise les actes confiés cochés ci-dessous.

Prise en charge administrative.	
• Collecte des informations.	
• Prise de rendez-vous.	

Prise en charge du patient.	
• Prise en charge physique et psychologique du patient.	
• Préparation des éléments nécessaires au bon déroulement de l'examen et/ou du traitement.	
• Surveillance des paramètres vitaux et des fonctions biologiques du patient.	
• Surveillance du matériel y afférant pendant et après l'examen et/ou le traitement.	
• Placement d'une voie d'entrée veineuse périphérique.	
• Réalisation de pansements.	
• Réaliser un prélèvement de sang.	
• Prélèvement et collecte de sécrétions, excréments et substances organiques, à l'exclusion de manipulations invasives.	
• Préparation, administration et surveillance de soins particuliers, nécessaires à la réalisation de l'examen et/ou du traitement.	

Réalisation d'examen d'imagerie médicale.	
• Préparation et manipulation de substances à but diagnostique par la voie nécessaire.	
• Préparation et manipulation de produits de contraste ou marqueurs à but diagnostique par la voie nécessaire.	
• Positionnement, préparation du patient en vue de l'examen et/ou du traitement.	
• Préparation du matériel destiné au diagnostic et/ou au traitement.	
• Enregistrement, traitement et impression des données et images	
• Réglage et utilisation des appareils d'injection;	
• Actes assistance lors des techniques interventionnelles, échographiques, et de toutes les techniques particulières d'imagerie médicale diagnostique et thérapeutique.	
<i>Utilisation et manipulation d'appareils d'imagerie médicale :</i>	
• R.X. conventionnelle.	
• CT-Scan.	
• IRM.	
• Médecine Nucléaire in vivo. -	

Autres.	
• Participation aux mesures de radioprotection et au contrôle de qualité	
• Gestion et petit entretien du matériel, de l'appareillage et des produits;	

Signature du demandeur

Signature et cachets du Médecins